

Entre l'arrêt total des interventions étatiques dans la culture et l'interventionnisme étatique sans limite en la matière, il faut concevoir un système qui prend en compte le marché, qui se veut de plus en plus le mode de régulation dominant à l'égard des échanges internationaux en matière de produits culturels, et l'intervention de l'État, qui vise à orienter, selon des objectifs civiques non économiques, la production et la diffusion de la culture et des biens culturels à l'intérieur de ses frontières.

Parce que la culture déborde l'espace national, il n'est pas question d'empêcher celle-ci de traverser les frontières. Et en la matière, l'industrialisation et l'internationalisation n'ont pas que des effets indésirables pour les individus et les collectivités. La culture, évidemment, est à maints égards universelle. Les avancées technologiques ont aussi permis de rendre caduques nombre d'interventions d'États non démocratiques qui cherchaient à contrôler l'information sur leur territoire et qui sous le couvert de la protection de la « culture et de l'identité nationales » brimaient le droit à l'information de leurs ressortissants. Mais il est clair aussi qu'elle est en bonne partie locale. Nombre de produits culturels et d'informations en provenance de l'étranger n'ont aucun intérêt local. En effet, il demeure que les individus sont d'abord les ressortissants d'un État particulier et que leur statut de citoyen se limite la plupart du temps à cet État. C'est à l'intérieur de ce cadre qu'ils jouissent de libertés et de droits. C'est au sein de cet État qu'ils ont la possibilité de participer activement aux affaires publiques et d'influencer la conduite même de cet État. C'est toujours en rapport avec cet État qu'ils peuvent revendiquer de nouveaux droits, appuyer des politiques, élire et défaire des gouvernements. C'est encore en bonne partie à partir de ce cadre qu'ils s'unissent à d'autres individus pour faire entendre leurs points de vue et faire valoir leurs intérêts, et c'est toujours en grande partie dans ce cadre qu'ils règlent leurs conflits. Et c'est encore dans ce cadre qu'ils peuvent agir pour influencer la « conduite de leur État » sur la scène internationale. En somme, c'est au sein de l'État que s'exerce ou est revendiquée la démocratie.

Et la qualité de cette démocratie dépend essentiellement de la capacité de ces individus, de ces citoyens, d'échanger entre eux et d'agir de façon éclairée sur les sujets qui les concernent. Les industries culturelles et les médias, par lesquels la majeure partie de la culture contemporaine est produite et acheminée aux individus,